



Radiation de mon contrat mutuelle

Par **jmr2104**, le **05/01/2016** à **14:14**

Bonjour , je me permets de vous écrire , parc que j'ai un soucis avec mon ancienne mutuelle (harmonie) qui prétends ne pas avoir reçus dans le délais de 14 jours suivant la loi Châtel , ma demande de résiliation chez eu , alors qu'ils ont reçus cette demande le 16/11/2015 et il m'ont fais parvenir une lettre en date du 16/12/2015 (hors du délais de 14 jours) en me disant que cette demande n'était ps daté et signée par moi même , en lus ils ont prélevés la somme de 72.33 euros de mon compte bancaire en date du 05/01/2016 concernant le premier moi de cotisation .

Pouvez-vous me dire qu'elle procédure je dois entamer ou pouvez-vous , vous même les contacter pour qu'ils mettent en service cette résiliations et me rembourse les 72.33 euros perçus .

Dans l'attente de votre réponse , recevez , mes salutations les plus sincères .

xxxxxx
xxxxxx
xxxxxx

PORT. xxxxxx

Edit : coordonnées supprimées.